



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Mairie

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2017

Renouvellement de l'occupation temporaire du snack "Les Tilleuls" (DE 2017 04)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Mme Sylvie PONS pour l'autoriser à utiliser un abri provisoire au snack "Les Tilleuls" situé sur la parcelle AB219 afin d'exercer une activité commerciale pendant la saison touristique soit du **1er avril au 30 novembre 2017**.

Voté à l'unanimité pour une autorisation du **8 avril au 30 novembre 2017**.

Vote du compte administratif 2016 BP M14 (DE 2017 05)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2016 du budget général

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	14 919.40			140 395.63	14 919.40	140 395.63
Opérations exercice	89 193.73	154 404.92	362 182.88	389 519.40	451 376.61	543 924.32
Total	104 113.13	154 404.92	362 182.88	529 915.03	466 296.01	684 319.95
Résultat de clôture		50 291.79		167 732.15		218 023.94
Restes à réaliser	50 954.00	4 500.00			50 954.00	4 500.00
Total cumulé	50 954.00	54 791.79		167 732.15	50 954.00	222 523.94
Résultat définitif		3 837.79		167 732.15		171 569.94

Monsieur Jean-Pascal MERCIER, Président de séance, met aux voix, Monsieur le Maire s'abstenant.

Le Conseil municipal vote le CA 2016 - BP M14 :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Vote du compte de gestion 2016 BP M14 (DE 2017 06)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la comptabilité du percepteur est conforme aux écritures de la comptabilité de la commune et qu'il convient de voter les comptes de gestion 2016 du BP M14.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Affectation du résultat de fonctionnement BP M14 (DE 2017 07)

Il résulte un excédent de fonctionnement de **167 732.15** qui sera affecté pour sa totalité au BP 2017 en excédent reporté 002

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Vote du compte administratif 2016 BP M49 (DE 2017 08)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2016 du budget Eau&Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		13 302.27		2 102.64		15 404.91
Opérations exercice	32 117.16	26 054.67	25 717.18	35 697.25	57 834.34	61 751.92
Total	32 117.16	39 356.94	25 717.18	37 799.89	57 834.34	77 156.83
Résultat de clôture		7 239.78		12 082.71		19 322.49
Restes à réaliser	18 538.00	5 000.00			18 538.00	5 000.00
Total cumulé	18 538.00	12 239.78		12 082.71	18 538.00	24 322.49
Résultat définitif	6 298.22			12 082.71		5 784.49

Monsieur Jean-Pascal MERCIER, Président de séance, met aux voix, Monsieur le Maire s'abstenant.

Le Conseil municipal vote le CA 2016 - BP M49 :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Vote du compte de gestion 2016 BP M49 (DE 2017 09)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la comptabilité du percepteur est conforme aux écritures de la comptabilité de la commune et qu'il convient de voter les comptes de gestion 2016 du BP M49.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Affectation du résultat de fonctionnement BP M49 (DE 2017 10)

Il en résulte un excédent de fonctionnement de **12 082.71** affecté de la façon suivante, au BP 2017 compte 1068 : **6 298.22** (couverture du déficit d'investissement) et excédent reporté 002 : **5 784.49**.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Vote des taux d'imposition 2017 (DE 2017 11)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition votés pour l'année 2016:

Taxe d'habitation : 7.61%

Taxe Foncier bâti : 15.30%

Taxe Foncier non bâti : 39.50%

Il propose au Conseil Municipal de maintenir ces taux d'imposition pour l'année 2017 sur les bases d'imposition prévisionnelles fournies par la Direction Générale des Finances Publiques:

Taxe habitation :	269.800	7.61%
Taxe Foncière (bâti):	288.600	15.30%
Taxe Foncière (non bâti)	13.500	39.50%

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Hélène NANCIU)

Vote du budget primitif 2017 M14 (DE 2017 12)

Dépenses de fonctionnement :	457.855
Recettes de fonctionnement	290.123
RF 002	167.732
Total Recettes :	457.855
Dépenses d'investissement :	111.281
Restes à Réaliser	50.954
Total Dépenses :	162.235
Recettes d'investissement :	107.444
Restes à Réaliser	4.500
RI 001	50.291
Total Recettes :	162.235
Total du Budget :	620.090

Monsieur le Maire met aux voix :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (Hélène NANCIU - Erik MOUCHEBOEUF)

Vote du budget primitif 2017 M49 (DE 2017 13)

Dépenses de fonctionnement :	41.321
Recettes de fonctionnement	35.537
RF 002	5.784
Total Recettes :	41.321
Dépenses d'investissement :	27.564
Restes à Réaliser	18.538
Total Dépenses :	46.102
Recettes d'investissement :	33.863
Restes à Réaliser	5.000
RI 001	7.239
Total Recettes :	46.102
Total du Budget :	87.423

Monsieur le Maire met aux voix :

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (Hélène NANCIU - Erik MOUCHEBOEUF)

QUESTIONS DIVERSES :

- D.I.A : Vente parcelles Mas de Gay AP97 et AP98 en partie FEUILLAS Magalie/FAURE Frédéric
- La commune est placée en Règlement national d'Urbanisme depuis le 27 mars. Le POS est caduque et le PLU n'est pas finalisé.
- Le camion communal a été remis en état et passé au contrôle technique pour un montant de 1.100€.
- Églises de la Clastre et de Navacelles - Le nettoyage de la toiture de l'église de Navacelles est prévu.
- Une borne pour recharge électrique est placée à l'entrée du village ; elle sera mise en service prochainement.
- Label Grand site de France : volonté de mettre en place une réunion publique afin de présenter le projet aux habitants. 3 réunions au total devraient être organisées.
- A venir : Soirée thérapie vigneronne le 29 avril.- Cérémonie du 8 mai.
- Opération Super Hérault par France Bleu hérault, avec notamment les enfants de l'école, les commerçants et artisans de la commune. L'enregistrement sera diffusé la seconde semaine d'avril.
- Arrêt du stationnement sur la place du 15 juin au 15 septembre - Matérialisation de quelques emplacements après le château et l'école.

Le Maire
Roland BOISSIERE